



Il meurt brûlé dans son appartement

6

La Voix

LE BOCAGE

www.publihebdo.com

JEUDI 8 NOVEMBRE 2012 - HEBDOMADAIRE - Numéro 4729 - 1,10 €

DÉCOUVREZ
nos petits travaux de jardinage

• Prestations bénéficiant d'une réduction d'impôts de 50 %
• Taux de TVA réduit : 7 %
• Acceptation des CESU pré-financés
* selon législation en vigueur

02 31 66 99 99

Nos déchets sous haute surveillance



2

LE PLESSIS-GRIMOULT

Accident de chasse

6

VIRE

Mécaplast : l'Etat face aux dirigeants

4

VASSY

Assainissement début des contrôles

18

SOURDEVAL

Stationnement en question

38

Gagnez une voiture !

56

SECONDE GUERRE MONDIALE

Une vente d'armes à Vire

14

Maintien à domicile des retraités

Situation préoccupante à Saint-Sever

5





MAINTIEN A DOMICILE A SAINT-SEVER
Des situations préoccupantes

Page 5



FOIRE A LANDOUILLE
Une édition qui fait rêver

Pages 7 & 9,56

Actualité

SOCIÉTÉ - Immersion dans le centre de traitement de Cuves Où vont nos déchets ?

82 500 habitants.

Mettre à la poubelle, un acte anodin et quotidien. Mais que deviennent nos pots de yaourt ou de crème une fois jetés ? Que fait-on de ces emballages dorénavant plus personne ne veut ? Enquête au centre de traitement Les Champs Jouault, à Cuves.

Nos déchets, on les abandonne sur un trottoir juste avant qu'un camion de la communauté de communes ne les emmène. Qui mais où ? Chaque année, un habitant produit en moyenne 588 kg d'ordures ménagères. Et contrairement aux idées reçues, « ces déchets ne finissent plus dans un trou simplement recouvert de terre ».

50 000 t de déchets ultimes par an

Et, pour qu'ils vieillissent en paix, la mécanique est rodée et surveillée. « La préfecture assure un suivi constant. Cet article repris sous notre bise de travail. »

Une fois la tournée de collecte achevée, les camions ramènent les déchets jusqu'aux installations manchoises. « Nous travaillons pour la Manche et les départements limitrophes. » En traitement d'ordures ménagères, cela représente

82 500 habitants.

Pour être sûr que nos emballages ne cohabitent pas avec des déchets dangereux, chaque camion passe un portique de radiométrie. « Le diagnostic doit être en parfaite conformité avec la fiche d'identification. » Ici, seuls les déchets non-dangereux sont les bienvenus. Les déchets ultimes contiennent quelques déchets valorisables, « et valorisés ». En un an, des agents trient 32 000 tonnes de déchets industriels. Films plastiques, bois, équipements électroniques... Du tri déconile 20 % de valorisation. « C'est la dernière étape avant de la poubelle. » Mais, en arrivant à Cuves, la majorité des transporteurs se sont chargés de déchets ultimes. Destinés à l'enfouissement, tout simplement.

Compactés pour mieux se dégrader

En 20 ans, 14 hectares de stockage seront exploités progressivement. Depuis l'ouverture, en 2009, l'équipe développe un mode un peu différent des centres de traitement classiques. « Pour minimiser les impacts environnementaux de notre activité nous traitons les déchets en mode hétérogène. » Pas question que la dégradation de nos papiers de crême finisse à l'envoisement, tout simplement.



Simon Loisel, directeur du centre d'enfouissement de Cuves, et ses neuf employés traitent ensemble 75 000 tonnes de déchets par an.

ment route vers des alvéoles de stockage - hermétiques et intelligents ».

Cinq mois de travaux sont nécessaires à la mise en place de la base d'une seule alvéole. Argile naturelle, argile traitée à 3 % puis géomembrant et géotextile... Les couches sont nombreuses pour assurer une parfaite étanchéité du sol. Un massif drainant est au contact du déchet pour faciliter la récupération des lixiviats. « Ce lixiviat change en polluants organiques, minéraux et métalliques est réinjecté dans l'alvéole de stockage pour accélérer la dégradation des déchets compactés », précise Simon Loisel. Et l'étanchéité ne se rattape pas sans une couverture tout aussi étendue. « La géomembrane supérieure est soudée au brase supérieure est soudée au brase. » Vient alors se superposer deux couches de limon naturel, une de massif drainant et enfin de la terre.

Une alvéole hermétique en 18 mois

« En 18 mois maximum, une zone de stockage doit être fermée hermétiquement. Cela traduit que les réservoirs de lixiviat et d'aspiration de biogaz doivent aussi être effectués. »

Six pieds sous terre, nos déchets ménagers trouvent une dernière utilité. « La fermentation de

nos vieux emballages devient une source d'énergie renouvelable. » Depuis septembre, le biogaz valorisé chauffe les bassins d'une serre. Cette production de chaleur optimise la production de sporeilles, ces micro-organismes riches en minéraux et en vitamines. La valorisation des déchets ? De quoi donner, à nous et à nos ordures ménagères, une nouvelle jeunesse.

André Chevaller

Chaque année, ...

- ... 588 kg de déchets sont collectés par habitant.
- ... 75 000 tonnes de déchets sont réceptionnées par Les Champs-Jouault.
- ... 50 000 tonnes de déchets ultimes sont enfouies.

Chaque jour, ...

- ... 20 à 40 camions sont admis sur le site.
- ... 2 compacteurs de 54 tonnes chacun écrasent les déchets.
- En cinq ans, ...
- ... 2 650 000 mètres de biogaz ont été récoltés et valorisés
- ... 7 alvéoles ont été remplies. Le site aura en tout 1 430 000 tonnes de déchets quand les 20 alvéoles seront exploitées.



Les 54 tonnes de chaque compacteur à déchets écrasent les déchets pour une dégradation facile.

Par ces travaux, la lixiviat est injectée et les biogaz récupérés afin d'être valorisés.

SOMMAIRE

- ♦ Actualité p.2/5
- ♦ Faits divers p.6
- ♦ Vire p.7/16
- ♦ Bény-Boccage p.17
- ♦ Yassy p.18/19
- ♦ Saint-Séver p.20/22
- ♦ Aunay-sur-Odon p.23/24
- ♦ Loisirs p.25/29
- ♦ Jardiage p.29
- ♦ Chénérailles p.30
- ♦ TV p.31
- ♦ Jeux p.32
- ♦ Villers-Bocage p.33/34
- ♦ Caumont-l'É. p.35
- ♦ Conde-sur-N. p.36
- ♦ Tinchebray p.37
- ♦ Sourdeval p.38/39
- ♦ St-Pois p.40
- ♦ Sports p.41/44
- ♦ Hippisme p.45
- ♦ Carnet/Annonces légales p.46/47
- ♦ Annonces p.48/53
- ♦ Magazine p.55

EN BREF

Sous-préfecture de Vire : 7, rue des Cordeliers, 14504 Vire Cedex, tél. 02 31 66 37 00. Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et fermés les après-midi.

EDF-GDF-CANADIS : en cas d'urgence, dépannage gaz : 08.10.03.10.00 ; d'énergie électrique : 08.10.33.30.14 ; service d'information incidents électrique : 08.36.67.14.00.

Bus Verts : 08.10.21.42.14, du lundi au samedi, de 7 h à 20 h, www.bus-vert14.fr

Point d'accès au droit (PAD) de Vire : andernem bibliothèque, avec le Point d'Information Jeunesse, rue Ghénédolle. Permanence le vendredi matin de 9 h à 13 h. Tél. 02.31.79.73.32 ou 02.31.68.59.28.